

Représentations dans divers organismes - Modifications

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

I - Etablissement Public de Coopération Culturelle pour la Saline Royale d'Arc-et-Senans - Conseil d'Administration

Par délibération du 3 avril 2008, le Conseil Municipal avait validé la composition du Conseil d'Administration de l'EPCC de la Saline Royale d'Arc-et-Senans.

Par courrier du 13 juillet 2010, la Ville de Besançon a été informée de la démission de M. Daniel FABRE (personnalité qualifiée de l'Etat) de cette assemblée. Il est remplacé par M. Jean-Michel LENIAUD.

II - Commission Consultative des Services Publics Locaux

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 3 avril 2008, avait validé la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux : 9 membres du Conseil Municipal et 9 membres de diverses associations.

Par courrier du 7 juillet 2010, M. COULON, représentant de l'Association Franche-Comté Consommateurs, a informé la Ville de Besançon de sa démission et de son remplacement par M. Guy WEINMAN pour siéger à la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

III - Office Municipal du Sport

A leur demande, il vous est proposé d'accepter le remplacement de M. OMOURI par M. SASSARD au sein de cette structure.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les modifications susvisées dans les représentations au Conseil d'Administration de l'EPCC, à la Commission Consultative des Services Publics Locaux et à l'Office Municipal du Sport.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2010.